



CA GRAND PARIS SUD
SERVICE COURRIER

le 03 JUIN 2025

56608

GRAND PARIS SUD
M. RAFFALLI Stéphane, Vice-président
500, place des Champs Elysées
BP 62
91054 EVRY-COURCOURONNES Cedex

Fait à Saint-Germain-Lès-Corbeil, le 23/05/2025

Affaire suivie par Séverine MARCHE
Responsable service urbanisme
urbanisme@sglc.fr

LRAR 1A 210 641 2406 8

Objet : SCOT – avis des personnes publiques associées et consultées sur le projet de SCOT arrêté

Monsieur le Vice-président,

Par courrier du 20 février 2025 reçu le 03 mars, vous me sollicitez dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées sur le projet de SCOT arrêté.

J'ai le plaisir d'émettre un avis favorable à ce dossier qui me paraît répondre aux différentes orientations souhaitées par les élus communautaires.

Néanmoins, je me permets d'attirer votre attention sur un point: le paragraphe 1.3 relatif à l'engagement pour l'amélioration de la santé des habitants du territoire. En effet, la commune de Saint Germain-lès-Corbeil s'est employée depuis 2018 au développement de l'offre de proximité en matière de santé, avec la construction d'une maison médicale. A ce jour, nous peinons à trouver des praticiens. Nous pourrions réfléchir collégialement à une stratégie communautaire pour doter les locaux existants et sous-occupés de professionnels de santé.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire
Vice-président en charge de la politique sportive de Grand Paris Sud,
Conseiller départemental, président délégué aux Sports,



Yann PÉTEL